Vingt-neuvième Année. — N° 355 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 21 DÉCEMBRE 1884.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ

ROUBAIX, LE 20 DÉCEMBRE 1884.

LES AVEUX DE M. PAUL BERT

Certes, on ne saurait trop louer la fermeté persévérante avec laquelle, en face d'une Chambre décidée à tout bâcler, nos amis de la droite essayent une discussion sérieuse de nos lois financières. Cependant, ils n'ont pas été seuls à servir la bonne cause ; pendant qu'ils apportaient leurs utiles critiques, d'autres, avec moins de mérite, mais avec non moins de profit pour l'opinion, apportaient leurs aveux. Tel a été le cas de M. Paul Bert dans la séance de jeudi à propos de l'amendement qu'il avait présenté pour augmenter le traitement des instituteurs.

N'était-il pas piquant, en effet, d'entendre M. Bert prouver au gouvernement qu'il avait grisé les instituteurs de magnifiques promesses, mais qu'en réalité il n'en avait tenu aucune, qu'il n'avait rien fait pour améliorer le sort de ces milliers de fonctionnaires ; bien plus, qu'il l'avait rendu pire, leur imposant plus de travail, plus de difficultés, plus de charges, sans leur donner aucun avantage. Vainement la majorité criait-elle à son enfant terrible que tout cela était dangereux à avouer, l'orateur insistait davantage encore. Oui, a-t-il dit, tous les instituteurs sont ou *irrités* ou *découragés*.

Or, M. Paul Bert avait garde de ne pas montrer les conséquences politiques d'un tel état d'esprit. Moins que tout autre il ignorait que le parti régnant, le parti opportuniste, après s'être mis à dos le clergé, l'armée, tout ce qu'il peut y avoir encore d'honorable dans la magistrature et l'administration, et avoir entièrement discrédité le reste, avait reporté tout son espoir sur le concours des instituteurs ; ceux-ci devaient former par toute la France une immense agence électorale au service des candidats ministériels. *Eh bien !* M. Paul Bert l'a dit à peu près crûment à ses collègues de la majorité, il n'y a plus à y compter.

« Les instituteurs qui s'irritent, déclare-t-il, vont à la politique extrême et » exagérée. » Et, ajoute-t-il aussitôt, « ce » n'est pas encore là le plus dangereux, ce » sont ceux qui se découragent; ils se » disent : Décidément, ce n'est pas la peine » d'encourir, en assurant l'exécution des » lois sur la laïcité et l'obligation, tant d'a» nimosités, et de faire naître sous ses pas » tant de difficultés, de se créer tant d'en» nemis. Et vous les voyez alors, ne se sen» tant pas soutenus, perdre de leur ardeur, » de leur enthousiasme. Qu'adviendra-t-il si » vous n'apportez aucun remède à cette si» tion ? Cet enseignement primaire, *par* » *lequel vous avez voulu, avant toute chose,* » *former des citoyens et des républicains,* » il sera encore l'enseignement de la gram» maire et de l'arithmétique, mais il sera » de moins en moins le véritable enseigne» ment civique, l'école du citoyen. » Impossible de dire plus clairement : « Vous aurez peut-être encore des instituteurs, mais faites votre deuil des agents électoraux, ou en tout cas ceux qui le seront ne le seront qu'au profit de vos adversaires radicaux. »

« Nous n'avons plus le sou ! » répond-on à M. Paul Bert. Celui-ci ne s'arrête pas à cette objection et, toujours en veine d'instructives confidences, il nous apprend que de toutes les écoles de France les instituteurs déçus lui écrivent : « On vous dit qu'on n'a pas d'argent, et l'on en trouve bien pour aller au Tonkin ou à Madagascar. » M. Bert montrait d'autant plus de franchise méritoire en nous faisant connaître cette réflexion des instituteurs qu'il a été précisément un de ceux qui ont le plus poussé à « aller au Tonkin et à Madagascar ». Malheureux maîtres d'école ; mais c'est précisément parce que M. Paul Bert et ses amis ont gaspillé tant de millions en expéditions lointaines que la caisse se trouve vide quand vous vous y présentez. Il est vrai que M. Paul Bert a une façon bien simple de remédier au mal. « Votre budget est en déficit, dit-il au gouvernement et à la commission; tout le monde sait que votre équilibre est absolument fictif. Que vous importe dès lors que le trou soit plus ou moins large? »

La Chambre a repoussé l'amendement de M. Paul Bert ; elle n'a voté pour les instituteurs que onze cent cinquante mille francs, beaucoup trop sans doute pour un budget en déficit, pas assez pour apporter une satisfaction sérieuse aux mécontentements signalés.

Cet incident met en lumière le fiasco de la politique opportuniste dans l'une des matières où elle s'était le plus appliquée et où elle se sentait le plus intéressée. Qu'on juge par là du reste. Et maintenant, ces pauvres instituteurs leurrés et déçus, que vont-ils devenir ? Plusieurs, sans doute, vont aller au radicalisme socialiste et révolutionnaire. C'est là où conduit la pente sur laquelle on les avait placés et poussés. Or l'expérience de 1848 nous montre à quels désordres on peut ainsi aboutir. Mais n'y en a-t-il pas beaucoup d'autres, plus sages, qui regrettent au fond le vieux temps, celui où on ne les grisait pas de mots aussi capiteux, mais où en somme ils vivaient en paix avec les pères de famille et avec le curé, trouvaient à l'église ou ailleurs de quoi augmenter leurs petites ressources et recevaient du pouvoir moins en phrases, plus en réalité.

En tout cas, ils le savent, la traite que leur a signée la République est protestée ; elle ne sera pas payée, la boutique a fait faillite. Pour retrouver quelque chose de leur créance, pour retrouver surtout leur situation morale et sociale, qu'on a si étrangement faussée et troublée, il leur faut attendre, eux aussi, comme tant d'autres souffrants, l'avènement d'un gouvernement réparateur.

UN PETIT COIN DU BUDGET

On sait que M. Jules Grévy nous coûte par an 1,200,000 francs, qui se décomposent ainsi : traitement, 600,000 francs ; frais de maison, 300,000 francs; frais de voyage et de représentation, 300,000 francs. Il n'est personne qui n'ait dit souvent, soit tout bas, soit même tout haut, que c'est un peu cher, attendu que M. Grévy ne représente pas, ne voyage pas, ne gouverne pas, et ne se révèle guère comme chef d'Etat qu'en faisant grâce aux condamnés à mort.

Il faut dire, toutefois, que ces 1,200,000 fr. ne composent que l'allocation fixe et régulière. Il y a, autour de ce chiffre principal, toute une série de tours de bâton, d'anses de panier et de profits divers : M. le prince de Léon en a hier entretenu la Chambre, et ce qu'il a dit, il est bon que le pays l'entende.

M. le président de la République a d'abord découvert, peu de temps après s'être installé à l'Elysée, que l'entretien de ce Palais constituait une grosse dépense. Il s'est donc empressé de s'y soustraire, et une somme de 14,000 francs est, en conséquence, inscrite au budget des Beaux-Arts pour les besoins de l'Elysée; il s'agit ici du ramonage, du nettoyage des vitres, des gages du personnel, du blanchissage et des chaussures ; ce dernier article s'élève à 6,000 francs, ce qui a fait dire à M. de Léon qu'il faut donc que l'on soit joliment chaussé chez M. le président de la République. — Pour nous, il nous sera permis de trouver que c'est un étrange usage de l'argent destiné aux Beaux-Arts, que de l'employer à cirer les bottes des domestiques de M. Grévy, et à ramoner ses cheminées.

Mais cela ne suffit pas encore, et il y a, au budget des travaux publics, un autre crédit pour l'Elysée : il est de 119,000 francs, dont 14,000 pour l'entretien du parc. M. de Léon ne sait pas si les canards des bassins sont nourris sur cette somme.

Ainsi, le logement de M. Jules Grévy occasionne à la France, pour l'entretien seulement, une dépense annuelle qui, divisée comme nous venons de le voir (140,000 d'une part et 119,000 de l'autre), s'élève à 259,000 francs.

Il y a maintenant un autre chapitre : c'est celui des menus plaisirs de M. le président de la République.

M. Jules Grévy aime la chasse. Pour chasser selon son goût, il a désiré avoir le petit parc et le grand parc de Rambouillet ; les anciens adjudicataires offraient 20,000 francs du premier et 34,000 du second : c'est donc une somme de 54,000 francs qui est sacrifiée pour réserver une chasse superbe à M. le président de la République. Ces mêmes chasses, après l'Empire, rapportaient 27,500 fr. Jusqu'en 1870, elles étaient réservées pour l'empereur ; mais Napoléon III versait, pour ces chasses, 30,000 fr. au Trésor.

Ajoutons que M. Jules Grévy fait de la forêt de Rambouillet un usage nouveau, ingénieux et singulièrement lucratif: il y laisse naître des lapins, qu'il fait prendre vivants et vendre le plus cher possible : M. de Léon en a acheté à 4 fr. le lapin. — On voit que M. Jules Grévy s'entend assez au commerce ; il en a donné maintes preuves, et notamment en tirant aussi un fort bon parti des bois Ganzeran et de la Volaille : ne voulant pas y chasser et n'étant pas autorisé à les sous-louer, il a gracieusement accordé à un chasseur, M. Glandard, le droit qu'il ne pouvait lui vendre ; seulement il a stipulé que M. Glandard lui donnerait chaque année, 500 coqs faisans, livrés vivants, le 15 août. C'est un marché avantageux, mais surprenant à divers titres.

Enfin, M. Jules Grévy sait, comme on le voit, tirer le meilleur parti possible de la haute position que le hasard des temps lui a faite. S'il gouverne peu la France, du moins il administre sa fortune personnelle avec un sens pratique peu commune, faisant payer par les contribuables l'entretien de sa demeure et de ses gens, et enfin, c'est le cas de le dire, tondant sur un œuf... de faisan.

UN HÉROS

M. Latour, le commandant du bateau porte-torpille qui a fait sauter un navire chinois à Fou-Tchéou, est à Paris. Il est venu se faire extraire la balle qui lui a crevé un œil, lors de cette mémorable affaire : A un de ses amis qui l'interrogeait, il a fait le récit suivant d'un fait d'armes qui n'a pas son précédent dans l'histoire des guerres navales.

La veille de la bataille, l'amiral Courbet réunit en Conseil de guerre tous les capitaines de navires qui devaient prendre part au combat du lendemain. M. Latour, bien que simple lieutenant de vaisseau, assistait au Conseil en sa qualité de commandant du torpilleur 45. Froid, impassible, l'amiral donnait ses ordres :

— Notre premier devoir est de couler la flotte chinoise et ce ne sera pas long, je l'espère.

C'est ainsi qu'il débute ; puis, chacun recueilli, enthousiaste, fier de son chef, reçoit ses instructions. L'amiral désigne au jeune officier le vaisseau qu'il doit faire couler. On se sépare.

M. Latour rentre à son bord, passe la revue de ses onze hommes et se couche. Le lendemain, il inspecte encore. Tout est en bon état. A son passage à Saïgon, il a fait blinder les ouvertures de son bateau de plaques de tôle. Chaque homme est protégé par une sorte de capuchon en tôle également. Lui de même, sauf au visage, car il faut qu'il ait l'œil partout. Il connaît de longue date le navire qu'il doit attaquer, l'ayant reconnu les jours précédents dans ses promenades qu'il appelle en vrai Parisien « son tour du Bois. » Ses dispositions suprêmes, il les a prises.

— Qu'on envoie ma paye en France, a-t-il dit le matin au commissaire du bord. Elle a trop de chance de tomber à l'eau avec moi.

Il n'attend plus que le signal. C'est le pavillon zéro qui doit être hissé sur le vaisseau amiral. Il a les yeux fixés sur ce vaisseau. Voici le pavillon qui se dresse. Pas de retard ! En route !

Le torpilleur part rapide comme l'éclair. En un instant il est arrivé sur le navire chinois. La torpille portée éclate. Le vaisseau ennemi commence à couler.

— Machine en arrière ! s'écrie l'officier.

Hélas ! le torpilleur ne bouge pas ; sa fourche s'est prise dans les flancs du navire ennemi.

Il y eut alors quatre minutes d'angoisse terrible. Pendant ces quatre minutes, M. Latour voyait peu à peu sombrer le vaisseau chinois et se demandait s'il allait être englouti avec lui. En même temps il fixait les yeux au-dessus de sa tête sur le pont du navire ennemi et il apercevait distinctement l'équipage effaré, se sentant perdu, fou du désir de se venger, s'armant de tout ce qu'il avait à sa portée, déchargeant sur lui et sur ses hommes des coups de fusil et de revolver, lui jetant à la main des grenades. Il voit non moins distinctement un officier chinois prendre un pistolet, l'ajuster...

Le Chinois a visé juste. L'officier est atteint à l'œil.

Il ne perd pas son sang-froid. Derrière lui, un matelot blessé pousse des gémissements :

— Pourquoi criez-vous ?

— J'ai le bras brisé, mon capitaine.

— Moi, j'ai l'œil crevé et je ne dis rien.

— Pardon, mon capitaine... si j'avais su.

Et le matelot se tait.

— Machine en arrière ! crie de nouveau l'officier blessé.

Cette fois la manœuvre réussit. Le torpilleur 45 est dégagé et file sur la rivière Min avec la même impétuosité que tout à l'heure ; il passe devant un navire anglais qui pousse des hurrahs. Puis une fois hors de portée il stoppe. M. Latour se retourne. Le vaisseau chinois s'est englouti dans les flots. Il a mis neuf minutes à couler.

Le jeune officier a accompli sa mission.

. . . . . .

M. Latour est un jeune homme de trente ans environ, de taille un peu au-dessous de la moyenne, trapu. Il porte en pointe sa barbe qui est blonde et taillée assez ras. L'œil qui lui reste est bleu.

Quant à l'autre œil, il a été extrait ainsi que la balle. Une bande de taffetas noir en recouvre la place en attendant qu'on place un œil de verre dans l'orbite resté vide. M. Latour a grande hâte que cette opération soit finie. Il veut retourner là-bas, par le prochain paquebot, pour redemander une mission de même nature, car lorsqu'on lui parle de ce qu'il a fait à Fou-Tchéou, il dit :

— Ça s'oubliera.

Non, mon officier !

THÉODORA

La première représentation de *Théodora* à la Porte-Saint-Martin est annoncée pour mardi. Dans une saison aussi pauvre que l'est celle-ci en œuvres de théâtre, un grand drame à spectacle par M. Victorien Sardou, avec Mme Sarah-Bernhardt pour principale interprète, est presque un événement.

Les Théodora, dans l'histoire, sont au nombre de quatre, dont trois impératrices. La première, au sixième siècle, partagea la puissance de l'empereur Justinien. La seconde, à la fin du huitième siècle, était la femme de Léon l'Arménien. La troisième, au neuvième siècle, dut à sa beauté d'épouser l'empereur Théophile. Quant à la quatrième, dont l'existence se rattache au dixième siècle, elle ne fut, il est vrai, qu'une grande dame romaine, mais elle n'en exerça pas moins, par ses charmes, un empire en quelque sorte souverain sur les hommes de son époque. Si elle ne partagea pas la pourpre impériale, elle disposa pendant un temps, en maîtresse presque absolue, de la pourpre romaine.

La plus grande et surtout la plus vertueuse des quatre fut sans contredit la compagne de l'empereur Théophile; mais cette figure, reléguée par les événements à un plan secondaire, se prête mal aux combinaisons dramatiques. Il n'en est pas de même de la première impératrice Théodora, femme de Justinien, sur laquelle l'attention des savants et des lettrés n'a jamais cessé de se porter avec obstination. Aussi, on comprend aisément que M. Sardou, par instinct, ait arrêté son choix à cette héroïne, qui est certainement la personnalité accomplie, à tous les points de vue, d'une grande époque de décadence. Reste à savoir si, dans son drame M. Sardou n'a pas cherché un rapprochement et des analogies qui lui étaient relativement faciles ; à cet égard, on ne saurait se prononcer encore. Quoi qu'il en soit, au milieu de l'affaissement auquel notre société s'abandonne, l'auteur de la *Haine* aura trouvé sans doute qu'on ne pouvait saisir un moment plus favorable pour rappeler le tourbillon de chute dans lequel la civilisation romaine se trouva prise à un moment donné, et retracer par quelle voie les peuples, devenus la proie de leurs propres vices, sont entraînés aux abîmes d'où l'on ne se relève pas.

***

Envisageons maintenant de plus près l'héroïne du prochain drame de M. Sardou, cette impératrice Théodora dont le nom est resté associé à un règne dans les fastes et les triomphes duquel on sent néanmoins gronder la menace des irréparables désastres qui allaient bientôt survenir.

Elle était fille d'une courtisane de bas étage qui l'associa de bonne heure à ses débauches et la fit ensuite entrer au théâtre. Dépourvue de talent et d'éducation, Théodora ne réussit que par d'indignes bouffonneries; en revanche, elle devint rapidement célèbre comme prostituée ; mais ses débordements furent tels qu'elle excita bientôt un mépris général. Chassée par la réprobation publique, elle passa en Egypte ; seulement, son séjour y fut tellement contrarié par les magistrats qu'au bout de quelque temps, traquée de ville en ville, elle dut se résoudre à regagner Constantinople. C'est à ce moment que Justinien la vit et se laissa séduire par sa beauté. Après en avoir fait sa maîtresse, il songea à la prendre pour femme. Malgré sa mère, malgré l'impératrice Euphémie, malgré les lois romaines, il parvint enfin à réaliser ce projet, grâce au consentement qu'il arracha au vieil empereur Justin. Après la mort de celui-ci, Théodora fut couronnée avec Justinien. Dès lors, tout fléchit devant elle. Elle fit massacrer un à un tous ses ennemis ; l'ambition, la politique, la religion servaient de prétexte à ses fureurs. Il est vrai que, pour racheter de tels excès, elle faisait construire des églises ou d'autres monuments publics ; seulement, c'était aux frais de ses victimes.

***

Après cela, il faut reconnaître que l'impératrice Théodora avait autant d'audace que de tempérament. Une sédition terrible ayant, un jour, éclaté, Justinien songeait déjà à prendre la fuite et à laisser le champ libre aux factieux, lorsque Théodora intervenant : « Dans les grands périls, s'écria-t-elle, les lâches fuient, les âmes courageuses résistent ; et, soit qu'elles les surmontent, soit qu'elles y succombent, leur gloire est égale. Je ne vois rien de plus contraire à nos intérêts que la fuite. Il n'est pas nécessaire de vivre, la mort est inévitable ; mais il est nécessaire de ne pas survivre à son honneur. Un empereur qui traîne dans l'exil une vie ignominieuse ne vaut pas un homme mort. Me préserve le ciel de vivre un seul jour dépouillée de cette pourpre dont il m'a revêtue ! Pour vous, prince, si vous êtes résolu de fuir, partez, voilà des vaisseaux ; la Propontide vous ouvre son sein. Mais prenez garde qu'en cherchant les douceurs de la vie, vous ne trouviez les opprobres de la mort. Je ne vous suivrai pas, je n'abandonnerai pas ce palais. Le trône est le tombeau le plus glorieux ! »

Ces paroles ranimèrent les courages abattus, et Bélisaire, à la tête des troupes restées fidèles, se rendit maître de l'insurrection.

Théodora, ainsi qu'on vient de le voir, était une femme d'une rare énergie. Elle se serait fait hacher plutôt que de sacrifier son faste et sa couronne. Mais cet âpre sentiment chez elle ne correspondait à aucune grandeur morale ; c'était le mouvement de la bête qui défend une proie. Au reste, la Bête prise dans son sens apocalyptique se retrouve à chaque pas chez cette créature sans cesse dévorée par sa fièvre d'assouvissements. La soif du sang s'alliait en elle à la soif de l'or, à celles des basses voluptés. L'exil était la moindre des peines pour quiconque lui devenait suspect. Différemment, elle avait fait du palais un lieu de prostitution. La femme de Bélisaire elle-même fut longtemps la confidente des orgies auxquelles s'associaient des courtisanes telles que Chrysomale, Indora, Macedonia, toutes de l'ordre le plus infâme. Pauvre Bélisaire ! Pendant ce temps, ce héros se dépensait en efforts surhumains pour contenir les Perses, battre les Goths, repousser les Vandales, préserver enfin d'une invasion générale un empire déjà vermoulu et que déshonorait un monstre tel que Théodora.

***

Elle mourut d'un cancer, au milieu de souffrances atroces. Voici le jugement qu'a porté sur elle un historien qui évite, autant que possible, de se montrer sévère : « Cette femme hautaine, quoique née dans la poussière, changeant de rôle sans changer de caractère, avare et prodigue, dissolue et zélée, dévote sans religion, fière sans honneur, charitable sans humanité, fut la cause principale de tous les désordres qui troublèrent l'Etat et l'Eglise. Elle éleva des temples et persécuta les pasteurs ; elle fonda des hôpitaux et fit par ses injustices une infinité de misérables. Implacable dans sa haine, elle poursuivit les enfants des malheureux qu'elle avait fait périr. Maîtresse absolue de l'esprit de son mari, elle disposait des finances, des tribunaux, des armées. Malheur à ceux que l'empereur honorait de quelque emploi sans avoir pris son agrément; ils perdaient bientôt et leur emploi et leur vie. L'empereur protégeait les orthodoxes, l'impératrice les hérétiques, et l'on douta si ce n'était pas une convention entre le mari et la femme. Ils s'étaient, en effet, partagés entre les deux principales factions du Cirque — les Bleus et les Verts — afin de les tenir en échec en les balançant l'une par l'autre. Justinien était accessible au dernier de ses sujets; Théodora traitait avec hauteur les personnes les plus éminentes ; elle exigeait une assiduité servile; c'était une valeur signalée d'être admis à baiser ses pieds. »

Chose singulière ! il s'est trouvé des écrivains qui ont cherché à justifier la mémoire de cette impératrice ; vainement, cela va sans dire. Ne pas respecter la femme de Justinien, constituerait, selon eux, un véritable attentat contre l'honneur du Code et du Digeste. Un jurisconsulte allemand s'est particulièrement distingué dans cette campagne sans résultat. Les crimes et les fureurs de Théodora sont d'une authenticité qui brave les hypothèses. Cette femme était un monstre et le monstre est resté.

Justinien fut le seul à pleurer Théodora. Quel charme avait donc cette créature, pour avoir aussi longuement asservi l'empereur ? Ce dernier n'était certes pas le premier venu, et l'Histoire n'a pas cru trop faire en l'appelant Justinien le Grand. Je ne contredirai pas à ce titre ; mais quel singulier mari faisait-on en même temps ce monarque, devenu l'esclave d'une courtisane! Au reste, l'auteur de l'*Esprit des Lois*, en qui on peut avoir confiance, ne m'a pas paru s'associer beaucoup à la vogue de Justinien ; le portrait qu'il a fait de celui-ci n'annonce qu'une estime médiocre : « Sa mauvaise conduite, dit-il, ses profusions, ses vexations, ses rapines, sa fureur de bâtir, de changer, de réformer ; son inconstance dans ses desseins, un règne dur et faible, devenu plus incommode par une longue vieillesse, furent des malheurs réels à des succès inutiles et une gloire vaine. »

Montesquieu a peut-être raison, et cet empereur, si petit en réalité, [illegible] était pas aussi grand qu'on le croit au point de vue historique. Ce qu'on ne saurait contester, c'est que, sous l'influence de Théodora, son règne ne fit qu'accélérer l'état de décomposition où allait tomber le vieux monde romain. Byzance, avec toute sa magnificence, n'était déjà plus que le grand collecteur des peuples dispersés et des races déchues. Ce mélange de civilisation avait apporté toutes sortes de lèpres au sein de cette société restée païenne dans ses mœurs.

L'excès de jouissance avait détruit tout sentiment généreux, éteint toute énergie, arrêté toute initiative. On n'avait plus de goût que pour les jeux du cirque, les courses de chevaux, les parades de pitres, les farces d'histrions. La vie politique n'avait plus que des manifestations futiles et ridicules. Les Bleus jalousaient les Verts, les Verts jalousaient les Bleus. Les factions n'avaient pas de plus beau triomphe que celui des prix remportés à l'Hippodrome. Arts, sciences, principes, systèmes, croyances, religions, tout était usé, tout était fini. La Bête écarlate, la Grande Prostituée, que personnifiait si bien Théodora, avait envahi Byzance, la ville aux maisons de marbre rose et aux gracieuses coupoles arrondies dans le ciel bleu.

Les Barbares allaient bientôt venir.

X....

NOUVELLES DU JOUR

La loi de finances

Paris, 19 décembre. — Il n'est pas encore possible de dire si la loi de finances pourra être promulguée le 30 décembre.

La question est de savoir si le Sénat se bornera à adopter le budget des recettes, qui sera terminé demain à la Chambre, ou à voter le budget en entier.

Dans le premier cas, le projet des douzièmes provisoires serait déposé lundi au Palais-Bourbon. On se séparerait alors mardi ou mercredi.

Dans le second cas, on se séparerait le 29.

Les paris sont ouverts.

La baisse des cotons

Londres, 19 décembre. — Suivant une dépêche d'Alexandrie adressée au *Daily News*, le prix du coton a subi, en Egypte, une baisse si considérable que l'administration des domaines a ajourné la vente publique précédemment annoncée. La récolte du coton est, cette année, si fructueuse qu'elle dépassera probablement trois millions de cantars.

Le ministère du commerce

Paris, 19 décembre. — On dit que le conseil des ministres, dans sa prochaine réunion, statuera définitivement sur le rattachement des colonies au ministère du commerce. On remarque que M. Rouvier, hier, dans ses discours aux Chambres syndicales, a annoncé le rattachement comme chose absolument décidée et devant se réaliser très probablement avant le 1er janvier.

M. de Bismarck

Le *Journal des Débats* reçoit d'un correspondant spécial la dépêche suivante :

« Berlin, 18 décembre. — Les médecins avaient conseillé au prince de Bismarck, pour sa propre santé, d'accompagner, au Caire ou à Madère, la princesse, qui est assez sérieusement malade. Le chancelier fait déclarer officieusement qu'il hésite à obéir aux ordonnances des médecins, forcé qu'il est de rester à Berlin par suite du refus du Reichstag de créer un nouveau poste de directeur au ministère des affaires étrangères. »

Les Allemands à Paris

Berlin, 19 décembre. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce qu'un groupe d'Allemands résidant à Paris ont mis à la disposition du chancelier de l'empire, provisoirement pour un semestre, la somme nécessaire pour créer un poste de deuxième directeur au ministère des affaires étrangères de Berlin. Dans la dépêche qu'ils ont adressée au prince de Bismarck, les donateurs déclarent souhaiter qu'un vote plus digne de l'Allemagne ait lieu avant le commencement du deuxième semestre, pour lequel les fonds sont, du reste, également prêts.

Le commerce français en Afrique

Paris, 19 décembre. — La Chambre de commerce de Marseille vient d'adresser au ministère de la marine un témoignage de reconnaissance pour les résultats obtenus grâce à ses efforts et à ceux du ministre des affaires étrangères dans le golfe de Guinée.

Il résulte, en effet, des dernières correspondances reçues, que les droits de la France dans ces parages, notamment sur Popos, sont aujourd'hui reconnus sans conteste. Le commerce, désormais rassuré, ne peut manquer de recevoir une impulsion féconde.

Un ambassadeur africain

Paris, 19 décembre. — D'après un télégramme adressé au ministre de la marine, l'ambassadeur de Tombouctou s'est embarqué sur le paquebot l'*Amazone*, à Lisbonne, le 18 décembre, il arrivera à Bordeaux le 21.

Les anarchistes en Allemagne

Mayence, 19 décembre. — Le gouverneur de Mayence vient de faire lire dans toutes les casernes, à l'heure de l'appel, un ordre défendant aux soldats, sous peines des plus sévères punitions, la fréquentation de cabarets où vont d'ordinaire les socialistes. Ces cabarets ou brasseries sont au nombre de dix-huit. On a arrêté hier trois personnages, venant censément d'Amérique et qui étaient porteurs de boîtes de dynamite. Ils ont refusé de faire connaître le lieu de leur destination; mais le public mayençais croit que la police a affaire à des anarchistes étrangers qui se rendaient à Leipsig.

LES FILÉS-COTON

Paris, 19 décembre. — Le *Temps* publie en dernière heure le compte-rendu suivant :

« La commission d'enquête économique, qui avait depuis quelque temps suspendu ses séances, s'est réunie ce matin en assemblée générale. Elle avait à discuter les conclusions du rapport de M. de Lanessan, fait au nom de la délégation qui est allée faire une enquête dans la Loire et le Rhône. Ces conclusions sont les suivantes : admission temporaire des filés de coton des n[illegible] 0 à 50 ; prime temporaire à l'exportation pour la rubannerie ; liberté de la fabrication et de la vente des armes de guerre ; homologation des nouveaux [illegible] mes de mins de fer applicables [illegible] tarifs de chemin des me[illegible] la région ; développement des voies [illegible] du transport et notamment des navigables ; réduction des heures de travail dans les manufactures.

» Un assez vif débat s'est engagé et une question préjudicielle a été soulevée par les députés du Nord et de la Seine-Inférieure faisant partie de la commission. Ceux-ci ont demandé l'ajournement, mais la motion a été repoussée. Toutefois, la commission a réservé la question de l'admission temporaire de filés de coton, qui soulève une vive opposition des filateurs du Nord, et a décidé de ne statuer que sur les autres conclusions qui concernent spécialement les industries de la Loire. Celles-ci ont été adoptées.

» Quant à la question des filés de coton, à raison des contradictions qu'elle provoque, la commission va en faire l'objet d'une étude spéciale. Elle doit examiner s'il n'y a pas lieu d'envoyer une délégation dans le Nord pour étudier cette question dans cette région, comme elle l'a étudiée dans le Rhône et la Loire. »

Notre correspondant particulier nous écrit, que dans une seconde séance, tenue ce soir à quatre heures, la commission a continué l'examen du rapport de M. de Lanessan.

Les conclusions énumérées plus haut ont été adoptées à l'unanimité, sous cette réserve expresse, que la question des filés coton resterait entière et serait l'objet d'une étude spéciale.

Cette question a été renvoyée à l'examen de la sous-commission de l'industrie, qui statuera sur le point de savoir s'il y a lieu d'envoyer dans le Nord, une délégation parlementaire, avec mandat de faire une enquête destinée à compléter celle qu'ont faite à Lyon et à St-Etienne MM. de Lanessan, Floquet, Reymond et Andrieux.

M. de Lanessan a été chargé de déposer immédiatement son rapport sur le bureau de la Chambre.

Ce rapport sera distribué mardi ou mercredi.

LA GUERRE AVEC LA CHINE

Levée du blocus de Formose

Nous annoncions, il y a quelques jours, que le ministre de la marine avait envoyé des instructions au général Brière de l'Isle et à l'amiral Courbet afin de poursuivre rapidement les opérations engagées au Tonkin. Nous sommes en mesure d'annoncer aujourd'hui que, dans ce but, le blocus de Formose va être levé, l'occupation de Kelung ne présentant, suivant l'amiral Courbet, aucun avantage sérieux.

La marche sur Pékin

Londres, 19 décembre. — Une dépêche de Hong-Kong, datée du 1er décembre et expédiée par la voie de Colombo, apporte au *Times* une série d'appréciations sur les derniers événements et prévoit l'éventualité d'une marche des Français sur Pékin, qui coûterait, d'après le correspondant anglais, moins cher que la politique de représailles. Cette opinion, dit-il, n'est pas seulement celle des étrangers, mais c'est aussi celle de l'armée et de la marine françaises qui croient qu'une démonstration sur Pékin pourrait bien devenir nécessaire.

Port-Arthur a été rendu imprenable; il faudrait, pour le réduire, une armée d'au moins dix mille hommes. Les défenses du Yang-Tse-Kiang sont chaque jour rendues plus fortes, et si les Français se décidaient à opérer de ce côté, ils seraient obligés d'affronter une série de batteries armées de canons Krupp et de canons Armstrong. Ces opérations exigeraient un nombre considérable de troupes de débarquement.

Bruits de médiation

Il est de nouveau question de médiation, et c'est encore le cabinet de Londres qui se chargerait de concilier les intérêts de la France avec les prétentions chinoises.

Lord Granville se montrerait très désireux d'amener la cour de Pékin à composition. Ce qui préoccupe le chef du Foreign-Office, ce n'est pas, bien entendu, notre intérêt et encore moins celui de la Chine ; ce sont certaines considérations tirées de l'intérêt anglais, par exemple la situation qui serait faite au port de Hong-Kong, si nous nous établissions à Formose. Aussi, dans ses efforts pacifiques, il pose toujours comme base de négociations le retour à la Chine de l'île Formose.

Il faut ajouter à ce renseignement, que nous tenons d'une source sûre, que, de son côté, M. Ferry n'a jamais montré des dispositions qui opposassent de bien grandes difficultés à cette manière de comprendre la médiation; il s'en tient au traité de Tien-Tsin. Et s'il se prête aux efforts persistants du Foreing Office, c'est que M. le président du conseil paraît bien avoir sérieusement tablé sur la médiation anglaise pour terminer l'affaire chinoise avant les élections.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance de l'après-midi du vendredi 19 décembre

Présidence de M. BRISSON.

La séance est ouverte à deux heures.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget des dépenses.

M. Lavieille développe sur le chapitre 1er un amendement qui consiste à augmenter ce chapitre d'une somme de 100.000 fr. en faveur des demi-soldiers.

M. Félix Faure répond que la somme de 200,000 fr. ne suffirait pas pour répondre aux besoins dont M. Lavieille s'est fait l'organe. Il y a une proposition de loi sur cette question et l'occasion viendra prochainement de la discuter. Quant à présent, le gouvernement n'accepte pas l'amendement.

M. Peytral appuie l'amendement, qui n'est que le minimum des revendications légitimes.

L'amendement de M. Lavieille est mis aux voix.

Le scrutin donne lieu à pointage.

Cet amendement est rejeté par 239 voix contre 228, sur 450 votants.

M. du Bodan demande que le projet de loi concernant les demi-soldiers et les invalides de la marine soit mis à l'ordre du jour de la Chambre aussitôt la rentrée de janvier.

Le chapitre 1er (chiffre de la commission) est adopté.

Les chapitres 2 à 6 sont adoptés.

Budget de l'imprimerie nationale

L'ordre du jour appelle le budget de l'imprimerie nationale.

Les chapitres 1 à 3 sont adoptés.

M. Laroche-Joubert développe, sur le chapitre 4, un amendement tendant à diminuer le fonds de roulement de l'imprimerie nationale.

Cet amendement est repoussé par 374 voix contre 106, sur 408 votants.

Le chapitre 4 et dernier est adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion du budget des chemins de fer de l'Etat.

M. de Kergorlay regrette que le budget du ré[illegible] de l'Etat pour 1883 n'ait pas été publié alors que celui des grandes Compagnies est connu. Il dit que le coût du réseau de l'Etat est de 914 millions, représentant un revenu de 41 millions; tant que les recettes n'atteindront pas ce chiffre, les chemins de fer de l'Etat seront en déficit.

M. Cavaignac répond aux critiques de M. de Kergorlay.

M. de Soubeyran blâme l'exploitation des chemins de fer par l'Etat.